



Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques d'Aime
Ecole Elémentaire Pierre Borrione
271, rue du Prince - 73 210 AIME

Garderie : 06 23 29 53 99 / apeepea.aime@gmail.com

Document à nous retourner

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2018-2019 DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'Association des parents d'élèves des Écoles Publiques d'Aime (APEEPA) est gestionnaire de la garderie périscolaire des écoles maternelle et primaire. Ainsi, pour bénéficier des services de la garderie **ET** de la cantine, **l'adhésion annuelle à l'Apeepea est obligatoire** (bulletin d'adhésion ci-joint), elle est de **10 € par famille**.

Les inscriptions pour la garderie périscolaire débutent le 3 septembre 2018. Elles se font à la quinzaine et sont payables d'avance.

Afin que l'inscription de votre enfant soit prise en compte, vous devez :

- compléter le bulletin d'adhésion, et procéder au paiement,
- compléter la fiche d'inscription (à disposition à la garderie et/ou site internet de la mairie),
- joindre le règlement intérieur signé,
- déposer le tout auprès du personnel de la garderie périscolaire dans la boîte aux lettres prévue à cet effet (dans la salle de garderie), aux horaires de garderie.

Les inscriptions faites après la date limite prévue sur les fiches d'inscriptions seront majorées de 1,00 €, par tranche horaire d'inscription et par enfant. Les inscriptions de dernière minute doivent rester exceptionnelles afin de garantir une bonne organisation du service.

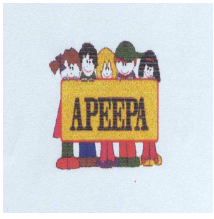
TARIFS ET HORAIRES

La garderie se situe dans les locaux (bibliothèque) de l'école primaire.

La garderie périscolaire fonctionne du lundi au vendredi (sauf le mercredi).

Matin	de 7h30 à 8h20	1 €
Midi	de 11h30 à 12h15	0,50 €
Soir	de 16h30 à 18h15	1,50 €

Les règlements se font par chèque de préférence (à l'ordre de l'APEEPA) ou en espèces. Nous ne sommes pas en mesure d'accepter les chèques CESU.



Association des **P**arents d'**E**lèves des **E**coles **P**ubliques d'**A**ime
Ecole Elémentaire Pierre Borrione
271, rue du Prince - 73 210 AIME

Garderie : 06 23 29 53 99 / apeepe.aime@gmail.com

FONCTIONNEMENT

- La garderie est ouverte aux enfants de l'école maternelle et élémentaire publique,
- Les enfants inscrits à la cantine bénéficient des services de la garderie (inscription en mairie d'Aime),
- Les tarifs n'incluent pas les **1,00 € supplémentaires** pour les inscriptions dites de "dernière minute", soit au-delà de la date fixée sur les feuilles d'inscription,
- Les inscriptions à la garderie réglées **ne feront l'objet ni de report, ni de remboursement**, en cas d'absence de l'enfant sauf absence pour maladie,
- Lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devrez signer le cahier de présence.

INFORMATIONS DIVERSES

RESPECT :

Les enfants doivent respecter

- les instructions données par la/les responsable(s) de la garderie,
- les règles de bonne tenue, de sécurité et d'hygiène,
- le personnel de la garderie et les autres enfants présents,
- le matériel et les locaux.

Les parents s'engagent à respecter les horaires.

Tout retard exceptionnel doit impérativement être signalé par téléphone (06.23.29.53.99) au personnel de la garderie. Si vous ne respectez pas les horaires de garderie, nous pourrions être amené à déposer votre enfant en gendarmerie afin que vous le récupériez (problème d'assurance au-delà de l'horaire prévu).

DISCIPLINE : Tout enfant qui ne respectera pas les règles élémentaires de vie en collectivité sera exclu de l'encadrement périscolaire.

MEDICAMENTS : Le personnel n'est pas autorisé à délivrer les médicaments pour des raisons de responsabilité. Tout enfant bénéficiant d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) doit être déclaré au personnel de la garderie.

ASSURANCE : Les familles doivent être titulaires d'une assurance responsabilité civile.

GOÛTER : le goûter n'est pas fourni par la garderie, il est à la charge des familles.

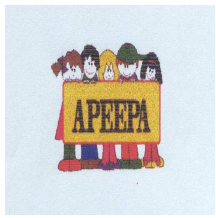
Le maintien de l'inscription vaut acceptation pleine et entière du règlement.

Le :

Nom et Prénom des Parents :

Nom et Prénom des enfants :

Signature :



Association des Parents d'Elèves des Ecoles Publiques d'Aime
Ecole Elémentaire Pierre Borrione
271, rue du Prince - 73 210 AIME

Garderie : 06 23 29 53 99 / apeepe.aime@gmail.com

Document à conserver

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2018-2019 DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'Association des parents d'élèves des Écoles Publiques d'Aime (APEEPA) est gestionnaire de la garderie périscolaire des écoles maternelle et primaire. Ainsi, pour bénéficier des services de la garderie **ET** de la cantine, **l'adhésion annuelle à l'Apeepe est obligatoire** (bulletin d'adhésion ci-joint), elle est de **10 € par famille**.

Les inscriptions pour la garderie périscolaire débutent le 3 septembre 2018. Elles se font à la quinzaine et sont payables d'avance.

Afin que l'inscription de votre enfant soit prise en compte, vous devez :

- compléter le bulletin d'adhésion, et procéder au paiement,
- compléter la fiche d'inscription (à disposition à la garderie et/ou site internet de la mairie),
- joindre le règlement intérieur signé,
- déposer le tout auprès du personnel de la garderie périscolaire dans la boîte aux lettres prévue à cet effet (dans la salle de garderie), aux horaires de garderie.

Les inscriptions faites après la date limite prévue sur les fiches d'inscriptions seront majorées de 1,00 €, par tranche horaire d'inscription et par enfant. Les inscriptions de dernière minute doivent rester exceptionnelles afin de garantir une bonne organisation du service.

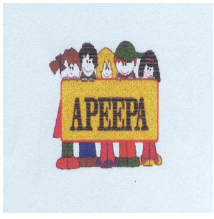
TARIFS ET HORAIRES

La garderie se situe dans les locaux (bibliothèque) de l'école primaire.

La garderie périscolaire fonctionne du lundi au vendredi (sauf le mercredi).

Matin	de 7h30 à 8h20	1 €
Midi	de 11h30 à 12h15	0,50 €
Soir	de 16h30 à 18h15	1,50 €

Les règlements se font par chèque de préférence (à l'ordre de l'APEEPA) ou en espèces. Nous ne sommes pas en mesure d'accepter les chèques CESU.



Association des **P**arents d'**E**lèves des **E**coles **P**ubliques d'**A**ime
Ecole Elémentaire Pierre Borrione
271, rue du Prince - 73 210 AIME

Garderie : 06 23 29 53 99 / apeepe.aime@gmail.com

FONCTIONNEMENT

La garderie est ouverte aux enfants de l'école maternelle et élémentaire publique,
Les enfants inscrits à la cantine bénéficient des services de la garderie (inscription en mairie d'Aime),

Les tarifs n'incluent pas les **1,00 € supplémentaires** pour les inscriptions dites de "dernière minute", soit au-delà de la date fixée sur les feuilles d'inscription,

Les inscriptions à la garderie réglées **ne feront l'objet ni de report, ni de remboursement**, en cas d'absence de l'enfant sauf absence pour maladie,

Lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devrez signer le cahier de présence.

INFORMATIONS DIVERSES

RESPECT :

Les enfants doivent respecter

- les instructions données par la/les responsable(s) de la garderie,
- les règles de bonne tenue, de sécurité et d'hygiène,
- le personnel de la garderie et les autres enfants présents,
- le matériel et les locaux.

Les parents s'engagent à respecter les horaires.

Tout retard exceptionnel doit impérativement être signalé par téléphone (06.23.29.53.99) au personnel de la garderie. Si vous ne respectez pas les horaires de garderie, nous pourrions être amené à déposer votre enfant en gendarmerie afin que vous le récupériez (problème d'assurance au-delà de l'horaire prévu).

DISCIPLINE : Tout enfant qui ne respectera pas les règles élémentaires de vie en collectivité sera exclu de l'encadrement périscolaire.

MEDICAMENTS : Le personnel n'est pas autorisé à délivrer les médicaments pour des raisons de responsabilité. Tout enfant bénéficiant d'un Projet d'accueil individualisé (PAI) doit être déclaré au personnel de la garderie.

ASSURANCE : Les familles doivent être titulaires d'une assurance responsabilité civile.

GOÛTER : le goûter n'est pas fourni par la garderie, il est à la charge des familles.

Le maintien de l'inscription vaut acceptation pleine et entière du règlement.

Le :

Nom et Prénom des Parents :

Nom et Prénom des enfants :

Signature :